Desvres infos

LA LETTRE MUNICIPALE DE LA VILLE DE DESVRES

Juin 2021

www.ville-desvres.fr
Facebook /ville de desvres

Concours des Maisons Fleuries

pages 4 et 5

p. 2
Finances : exercice 2020

p. 3
Fondation du Patrimoine : "Appel aux dons"

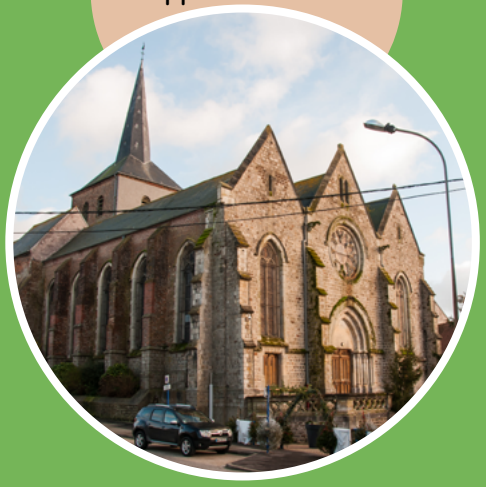

p. 8,9,10
Manifestations d'été

BILAN DE L'EXERCICE 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Désignation	Montant	%
Charges à caractère général	910 241,10	20,16
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Charges de personnel	2 686 711,15	59,50
Opérations d'ordre	186 139,26	4,12
Charges de gestion courante	630 384,97	13,96
Charges financières	101 975,67	2,26
Total des dépenses	**4 515 452,15**	**100,00**

RECETTES		
Désignation	Montant	%
Opérations d'ordre	6 849,48	0,13
Impôts et taxes	2 882 867,67	56,66
Produits de gestion courante	135 557,80	2,67
Atténuation Charges de personnel	89 212,02	1,75
Produits exceptionnels	103 827,88	2,04
Subventions participations	1 776 661,98	34,92
Produits des services	93 273,33	1,83
Total des recettes	**5 088 250,16**	**100,00**

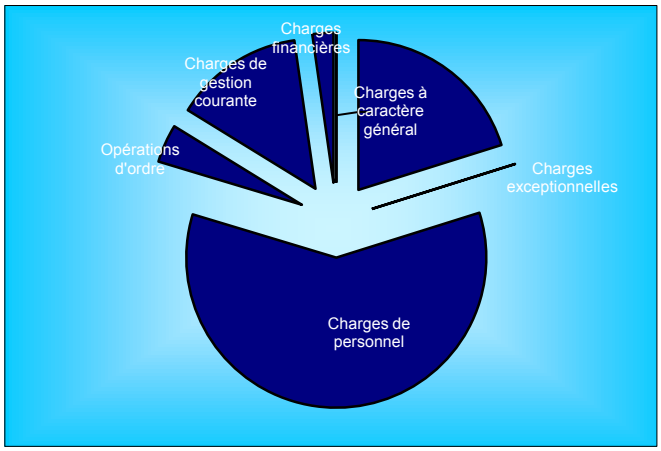

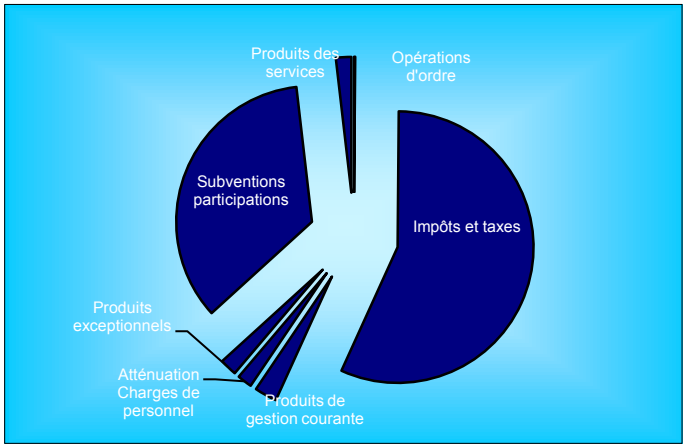

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Désignation	Montant	P%
Dotations	14 421,96	1,38
Emprunts et dettes	289 329,26	27,71
Immobilisations incorporelles	6 003,64	0,57
Opérations ordre	12 849,48	1,23
Acquisitions corporelles	481 644,72	46,12
Travaux en cours	240 070,27	22,99
Total des dépenses	**1 044 319,33**	**100,00**

RECETTES		
Désignation	Montant	P%
Dotations et fonds divers	147 716,24	20,46
Cessions amortissements	192 139,26	26,62
Opérations ordre		0,00
Subventions	381 966,02	52,92
Emprunts	0,00	0,00
Total des recettes	**721 821,52**	**100,00**

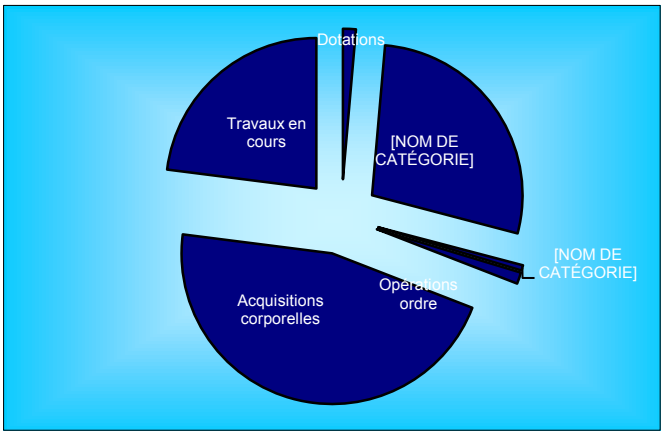

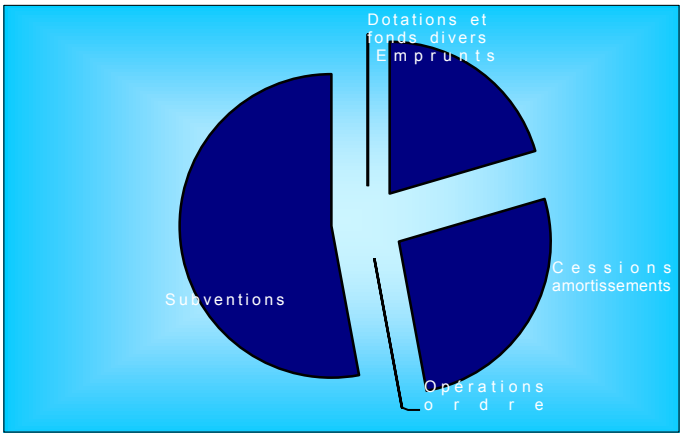

Données arrêtées au 31 décembre 2020 avant reports antérieurs et affectation des résultats 2019

La Fondation du Patrimoine soutient notre projet de restauration du clocher

Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine à nos côtés

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du Patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc, et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés. Un projet est ainsi soutenu tous les 5 kms ! Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des Comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées. Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et oeuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LE PROJET

Un patrimoine à sauvegarder : l'église Saint-Sauveur

UN PEU D'HISTOIRE…

Une histoire très mouvementée. De fondation très ancienne, l'église St Sauveur de Desvres a été durant des siècles un lieu de pèlerinage à Notre-Dame des Ardents. Détruite en 1597 par les Espagnols puis rebâtie au début du XVIIème siècle, de nouveau en ruine en 1772, elle fut restaurée au début du XIXème siècle puis surtout entre 1875 et 1896 pour prendre son aspect actuel : reconstruction de la façade principale et des murs côté sud et sur une partie du choeur, nouvelle sacristie. Un patrimoine remarquable, témoin du savoir-faire céramique local. L'église de Desvres témoigne dans toute sa décoration intérieure de l'activité céramique qui fit la fortune et la renommée de Desvres.

LE PROJET DE RESTAURATION : 1er objectif : La restauration du clocher

Depuis plusieurs années, des désordres sont apparus : fissures des arcs et des voûtes, chutes d'éléments de décors en plâtre, effondrement en avril 2019 d'une portion de voûte du bas-côté nord. L'humidité a été identifiée comme la cause essentielle de ces désordres qui ont amené à la fermeture de l'édifice. La municipalité a missionné un architecte du patrimoine qui a établi un diagnostic exhaustif de l'église et planifié les phases de travaux à réaliser. Des travaux de sauvegarde ont été réalisés en 2018 et 2019 : restauration des chéneaux de la nef et du choeur. Aujourd'hui, une phase de travaux décisive est à réaliser : la restauration du clocher, restauration des charpentes et des couvertures du clocher et de la flèche. Viendront ensuite la restauration du couvert de la nef et ses bas-côtés, et des voûtes pour rouvrir l'édifice.
Depuis sa fermeture, la mobilisation de la population est sensible. Ainsi, la Fondation du Patrimoine a décidé de s'associer avec la ville pour lancer un appel aux dons avec le relais essentiel de l' Association des Amis de l'Orgue et de l'Eglise de Desvres (2AOD). Pour que tous ensemble nous sauvions l'église St Sauveur.

votre bulletin de souscription à découper se trouve page 13

(La souscription ouvre le droit à une réduction fiscale)

Concours des Maisons fleuries

A l'initiative de la commission en charge de l'environnement, la ville de Desvres organise son premier concours des maisons fleuries.

Ce concours, ouvert à tous les habitants desvrois, a pour objectif de valoriser les initiatives privées de fleurissement qui contribuent à l'embellissement de notre ville et à l'amélioration du cadre de vie, en complément des efforts entrepris par la commune dans ce domaine.

LES INSCRIPTIONS

Jusqu'au vendredi 18 juin

directement en Mairie
ou en téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site internet de la commune **www.ville-desvres.fr** *ou en le découpant dans cette lettre municipale à la page 13 :*

DEROULEMENT DU CONCOURS

1ère phase :

Inscription du 3 mai 2021 au 18 juin 2021 (date de clôture). Les participants doivent déposer leur coupon réponse dûment rempli dans l'urne prévue à cet effet en mairie de Desvres.

2ème phase :

Passage du jury entre le 26 et le 30 juillet 2021.

3ème phase :

Délibérations du jury entre le 2 et le 6 août 2021.

4ème phase :

Mise en ligne des résultats et création d'un album photo virtuel sur le site de la ville de Desvres et sur la page Facebook.

5ème phase :

Remise des prix le mardi 7 septembre 2021 à 18h30 – Salle des fêtes Raymond Dufour

La ville de Desvres se réserve le droit à tout moment d'interrompre, de supprimer, de reporter l'opération et/ou d'en modifier les modalités après information par tous les moyens appropriés, si les circonstances l'exigent, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

LES CATEGORIES

Ce concours comporte 2 catégories :

Catégorie 1 : Maisons avec jardinet visible de la rue
Catégorie 2 : Façades avec fenêtres et/ou balcons fleuris

Un candidat ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

CRITERES DE SELECTION

Le concours récompensera les participants des habitations les mieux fleuries. Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants : aménagement d'ensemble (prise en compte du paysage, floraison, visibilité de la rue), propreté, netteté et entretien, harmonie (qualité, quantité, diversité), créativité.

LAUREATS ET RECOMPENSES

Les gagnants du concours seront les personnes qui auront obtenu le maximum de points sur la base de la somme des notes attribuées par les membres du jury. Un classement des participants sera établi pour chaque catégorie (10 gagnants par catégorie). Ce concours est doté d'une valeur totale de 1 105 euros de lots.

Les bons d'achat seront à utiliser chez les commerçants desvrois. Les trois premiers de chaque catégorie recevront plusieurs bons d'achats, non cumulables dans la même enseigne.

Les gagnants ne pourront pas demander à recevoir la contrepartie de leur lot en espèces.

DROIT D'EXPLOITATION

Le jury se réserve le droit de photographier et les photos seront publiées sur le site internet de la commune et sur la page Facebook.

Elles pourront être reproduites dans le cadre de la promotion et de la communication et être exposées lors de la remise des prix du concours. Ces diffusions, reproductions et expositions sont une des conditions de participation au présent concours.

votre bulletin de participation

à découper se trouve

page 13

L'expression du groupe "Desvres autrement"

Chères Desvroises, Chers Desvrois

Nous continuons d'être actifs et impliqués en participant assidûment aux différentes réunions de commissions.

Voici quelques actions :

Un concitoyen nous a interpellé sur le manque de propreté du haut de la rue Bidet dû à l'absence de poubelles notamment pour les chauffeurs. Nous avons remonté le problème à Monsieur Le Maire qui a répondu favorablement au nettoyage et à la mise en place de poubelles en collaboration avec Arcelor Mittal.

Nous sommes également intervenus au cours du conseil d'école de l'école Jehan Molinet pour demander la mise en sécurité du portail devenu dangereux, l'amélioration de la cours d'école et l'acquisition d'imprimantes couleur. Suite à notre intervention, notre demande a été prise en compte, les travaux sur le portail interviendront pendant les vacances , et chaque école a été dotée d'une imprimante couleur.

L'élargissement de la campagne de vaccination nous laisse entrevoir une porte de sortie pour cette pandémie. Nous avons ainsi participé à la distribution, par secteur, d'un document permettant le recensement des personnes de plus de 55 ans souhaitant se faire vacciner. Par la même occasion nous remercions les pompiers pour leur dévouement et leur implication dans la mise en place de la campagne du dispositif de vaccination.

Nous avons assisté aux dépôts de gerbes devant le monument aux morts à l'occasion des 1er mai et 8 mai. Nous avons proposé la fête du coloriage pour nos petits dessinateurs en herbe afin d'amener un peu de gaieté dans notre quotidien morose… Merci à tous le sparticipants.

Continuez à nous solliciter et à nous faire remonter vos suggestions et remarques. Petit rappel : La propreté de la ville est l'affaire de tous. Une ville propre est une ville où il fait bon vivre : un papier qui traîne peut être ramassé, une ordure devant sa façade peut être retirée, il n'y a pas d'actions inutiles. Nous vous rappelons que des sacs à déjections canines sont disponibles en mairie. Le maître est responsable des « cacas de son chien ».

Nous vous encourageons à participer au « Concours des Maisons Fleuries », action qui va permettre à chacun de mettre de la couleur et de la gaieté dans la commune. En jardinant, vous allierez l'utile à l'agréable.

Nous espérons que l'été sera propice au retour de nos commerçants et comptons sur vous pour leur apporter votre soutien en consommant local. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux commerçants desvrois.

Malgré le contexte sanitaire, les employés des Services Techniques de la commune continuent d'œuvrer afin de rendre toujours plus agréable notre belle Cité des Potiers. Voici une liste non exhaustive des travaux effectués dernièrement :

- Tous les jeudis, selon la météo, un secteur des rues de Desvres est nettoyé par les agents municipaux. Il s'agit notamment de l'entretien des pavés, trottoirs et caniveaux de la commune. Les produits phytosanitaires étant interdits, nous comptons sur votre participation pour nous aider à lutter contre les mauvaises herbes. Si chacun nettoie son trottoir jusqu'au caniveau, la ville n'en sera que plus jolie.

- Dans les différentes écoles de la comune des travaux ont été effectués. C'est le cas notament à l'école Mme de Sévigné où les volets ont été rénovés.

- Au cimetière, les garages situés sur l'entrée principale ont été repeints.

- La grille d'évacuation des eaux de la Lène au Major a été changée. Cette grille entièrement réalisée par les services techniques de la commune simplifie le travail des employés.

- A la Minoterie, les travaux suivent également leur cours. La crise sanitaire a forcément ralenti la progression du chantier, mais il avance et les logements devraient être disponibles en fin d'année 2021 ou début 2022.

- Une pêche à l'aimant a été entreprise à l'étang du Mont-Hulin. De nombreux déchets (barrières, mobylette..) ont été relevés. Bravo à l'équipe des services techniques, aux membres de l'association des Peques Deffe ainsi qu'aux pêcheurs locaux pour leur dévouement.

- Au passage Sta, le revêtement de sol, verdi par la pluie, a retrouvé sa couleur originale. En effet, une équipe des services techniques a procédé à un nettoyage à haute pression pour donner un nouvel éclat à ce lieu.

- Au Musée de la Céramique, la verrière a été repeinte, et la toiture devrait bénéficier de son nettoyage de printemps dans les semaines à venir.

Fêtes et Manifestations

Nous retrouvons un peu de liberté, les chiffres liés à la crise sanitaire semblent s'améliorer, la période estivale arrive à grand pas... Il est temps d'annoncer les principales manifestations prévues pendant cette période ensoleillée et pleine de vie. D'autres manifestations pourraient venir se greffer au fur et à mesure.

Dans la précédente lettre municipale, nous avions annoncé pour le week-end de la Pentecôte le rassemblement des géants ainsi que la course de voitures à pédales. Malheureusement, les mesures gouvernementales liées au COVID-19 nous ont contraint à annuler ces manifestations.
Ce n'est que partie remise !

SAMEDI 19 JUIN - 18H30 22H30

FETE DE LA MUSIQUE
Place Léon Blum

3 Univers
- **Chansons Françaises**
(Philippe Barloy)
- **Pop rock acoustique**
(Laurent Ghys)
- **Rock**
(Twenty five hours)

Fête de la MUSIQUE

Laurent GHYS

Philippe BARLOY

25 hours

MERCREDI 14 JUILLET

FETE NATIONALE
Place Léon Blum
Stade municipal

De 14h30 à 18h30
Animations gratuites
(kermesse du 14 juillet, animation trampoline/rodéo, Tombola du 14 juillet)

21h00 : Concert avec BIG FIESTA suivi de l'embrasement de la Bastille
et du feu d'artifice

AVEC LA PARTICIPATION
des géants locaux
Benoît et Catherine

votre bulletin de participation à la tombola de la Bastille se trouve page 13

Dimanche 22 Aout

Place Léon Blum

De 15h00 à 19h00 : Animations GRATUITES

20h30 : Animation musicale années 80/90

21h40 : Spectacle feu et Pyrotechnie

Le service culturel de la ville de Desvres vous propose
(en partenariat avec le Parc Régional des Caps et Marais d'Opale(Kaléidoscope du bocage boulonnais))

D'autres manifestations du service culturel sont prévues, notamment l'opération annuelle "une ville en mouvement" ou encore "lis avec moi". Au Musée de la Céramique, quelques manifestations et ateliers sont également planifiés.

N'hésitez pas à aller jeter un oeil aux différents sites internet et pages facebook.

Site internet : www.mediatheque-desvres.fr
Page facebook : Mediatheque Desvres

Page facebook de l'Office de la Culture : Culture Desvres

Site internet du Musée de la Céramique : www.musee-ceramique-desvres.fr
Page facebook : musee de la ceramique-desvres

L'école Jehan Molinet au service des enfants défavorisés.

Les associations "La chance aux enfants" et "Avenir FC Dakar" ont sollicité la région des Hauts-de-France pour collecter un maximum de matériel à destination de la capitale sénégalaise pour les enfants et personnes démunies. Entre le lundi 17 et le mardi 18 mai 2021, 8 containers ont été envoyés : mobilier scolaire, meubles de literie, matériel informatique (près de 200 pièces comme par exemple des imprimantes, écrans...), 500 manuels scolaires, etc...

Outre la Région Hauts-de-France, de nombreuses municipalités dont la ville de Desvres ont aidé directement ou indirectement par l'apport de matériels. Les actions menées par la ville de Desvres et l'école Jehan Molinet conjuguées à celles de la Région des Hauts-de-France viennent aider et soutenir les enfants des pays peu favorisés. Un bel exemple de solidarité internationale.

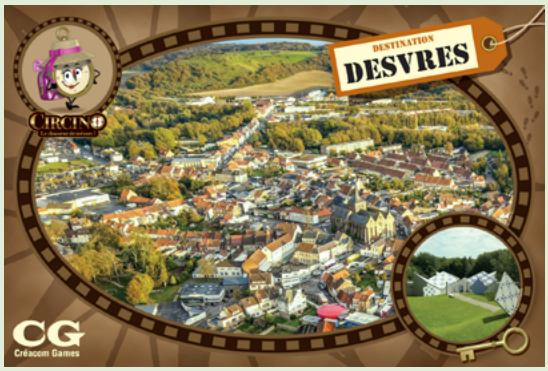

Circino, le chasseur de trésors !

La société Créacom Games a retenu la ville de Desvres pour figurer parmi 36 autres communes dans sa toute nouvelle édition du jeu de société "Circino - le chasseur de trésors!" destination Pas-De-Calais. D'autres versions concernant d'autres départements existent déjà. Ce jeu devrait sortir à l'automne 2021.

Campagne de Test covid à Desvres

En mars dernier, afin de lutter contre la pandémie, la salle des fêtes Raymond DUFOUR a été mise à disposition le temps d'une journée pour une campagne de test COVID au sein de la commune. Au total, près de 90 personnes ont répondu à l'appel de l'Agence Régionale de la Santé du Nord Pas-de-Calais.

Elections Départementales et Régionales

Dans le cadre des élections Départementales et Régionales se déroulant les 20 et 27 juin prochains, les électeurs votant habituellement à l'école **Jules Ferry** devront se rendre **exeptionnellement au complexe sportif du Pilbois** afin de pouvoir organiser ces scrutins dans les règles sanitaires de distanciation en vigueur. **Au centre associatif du Caraquet, les bureaux de vote seront divisés entre la cantine et la salle OM3**. Les bureaux de vote de la salle des fêtes R.DUFOUR fonctionneront eux comme d'habitude. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Commémoration du 1er et 8 mai

Cette année, en raison de la crise sanitaire, seuls les élus locaux étaient autorisés par les préfectures à effectuer les traditionnels défilés du 1er et 8 mai. Monsieur le Maire entouré de ses deux prédécesseurs et d'une partie des élus locaux, s' est rendu aux différents monuments aux morts de la commune afin de déposer des gerbes de fleurs et honorer particulièrement la mémoire des combattants et des civils tués lors des combats de Desvres en mai 1940 en compagnie des porte-drapeaux de l'association des Anciens Combattants.

Par la même occasion, un hommage à Monsieur Gaston DEGUINE, décédé en septembre dernier, qui a présidé l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerres pour la commune de Desvres a été rendu.

Une fresque pour la journée mondiale du coloriage

Dans le cadre de la Journée Mondiale du Coloriage ayant eu lieu le 6 mai, il a été proposé à nos petits dessinateurs en herbe de colorier un carreau de faïence afin de réaliser une fresque aujourd'hui affichée sur la devanture de la Mairie. Au total un peu plus de 30 carreaux ont été coloriés avec un certain talent. Un grand Bravo à eux pour cette explosion de couleurs.

Votre jardin, votre balcon, vos fenêtres sont visibles de la rue, vous participez à l'embellissement de notre ville. Inscrivez-vous à la première édition 2021 du concours des maisons fleuries en remplissant ce bulletin à déposer en mairie avant le 18 juin 2021.

Nom : _____ Prénom : _____

N° : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Je m'inscris au concours des maisons fleuries dans la catégorie suivante :

☐ Catégorie 1 : Maisons avec jardinet visible de la rue

☐ Catégorie 2 : Façades avec fenêtres et/ou balcons fleuris

☐ J'ai lu et j'accepte le règlement du concours

A Desvres, le _____

Signature :

Bulletin de participation à déposer en mairie avant le 18 juin 2021

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Sauveur de Desvres

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59990
ou en flashant le QR code ci-contre.
Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine
l'église Saint-Sauveur de Desvres

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

☐ sur le revenu ☐ sur la fortune immobilière ☐ sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

Le Comité des Fêtes de la ville de Desvres organise la

TOMBOLA DE LA BASTILLE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....
.....

*Téléphone : .....

*Mail : .....
Facultatif

Le bulletin sera à déposer impérativement dans l'urne au stand de la bastille le mercredi 14 juillet de 14h30 à 18h30

Le tirage au sort sera effectué à 18h30 et la liste des gagnants sera communiquée au stand des lampions au stade municipal à 20h00 ou sur la page facebook de la ville.

Concours des Maisons Fleuries

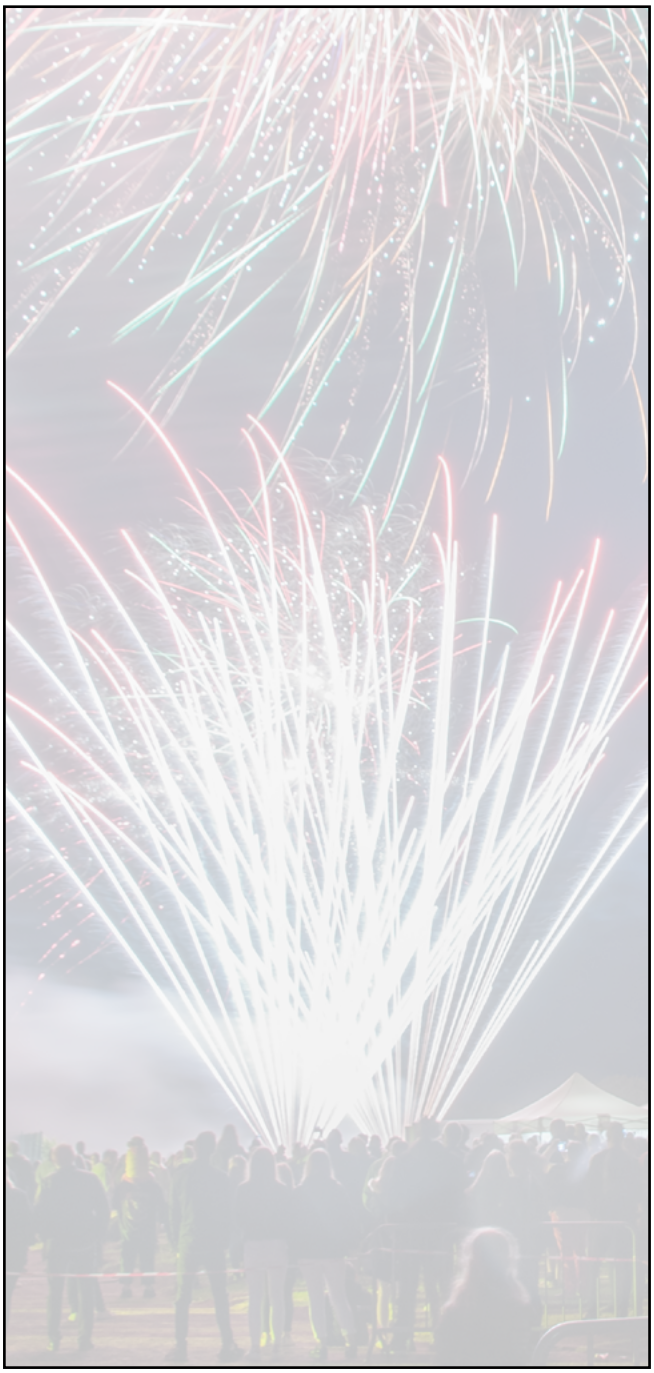

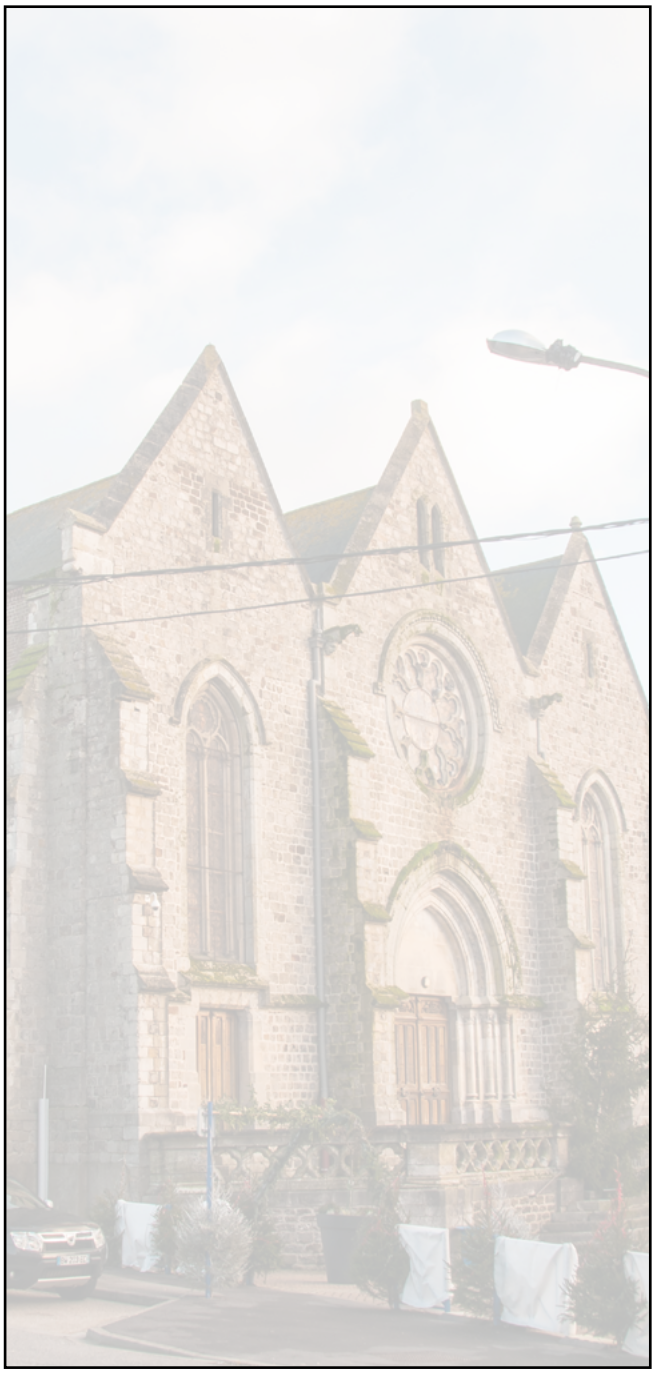

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2021

1 : Compte de gestion 2020 : Le Conseil Municipal, après avoir délibéré approuve et adopte les comptes de gestion Ville, Assainissement, Eau et Spanc du Trésorier Municipal pour l'exercice 2020 dont les réalisations sont conformes à celles des comptes administratifs 2020.

2 : Compte administratif 2020 : Monsieur le Président ayant quitté la séance, par 26 voix "pour", le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs 2020 conformes aux compte de gestion 2020 de Monsieur le Receveur Municipal.

3 : Affectation des résultats 2020 : Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2020 Commune, Assainissement, Eau et Spanc, le Conseil Municipal décidé d'affecter les résultats 2020.

4 : Débat d'orientation Budgétaire 2021 - Présentation du rapport : Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'orientation budgétaire.

5 : Débat d'orientation Budgétaire 2021 - Adoption : Le Conseil Municipal adopte le rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2021.

6 : Vente biens immobiliers - Terrains rue de la Gare : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal retire la délibération du 17 septembre 2019 autorisant la cession de 2 parcelles et décide de les vendre à un autre acquéreur et autorise le Maire à signer tout les documents relatifs à cette affaire.

7 : Vente biens immobiliers - Terrains ZAL rue de la Gare : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de vendre les dîtes parcelles et autorise le Maire à signer tout les documents relatifs à cette vente.

8 : Achat eau - ville de Longfossé - Frais facturés par la CAB : Le Conseil Municipal autorise le Maire à modifier par avenant n°1 la convention signée le 26.11.2018 afin de pouvoir régler les frais de gestion à la commune de Longfossé à partir du 1er janvier 2021.

9 : Agence de l'Eau - demande de subvention - Lutte contre les fuites d'eau (secteur Allende/Gazon/Brossolette : Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible et à signer les documents en rapport avec ce dossier.

10 : Ecole Jehan Molinet - Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires : Le Conseil Municipal autorise le Maire à candidater à l'appel à projet, à solliciter la subvention la plus élevée possible et à signer les documents en lien avec ce projet.

11: Poste de Desvres - Opposition à la réduction du temps d'ouverture au public : Le Conseil Municipal décide de manifester son opposition à la réduction du temps d'ouverture de la Poste au public.

12: Comité Technique et CHSCT commun Ville et CCAS - Organisation: Le Conseil Municipal accepte de maintenir les décisions adoptées en 2014 et 2018 et rappelle que les membres élus qui siègent au CT et au CHSCT sont nommés par arrêté municipal du Maire dont la liste à été fixée en séance de Conseil Municipal.

13: Réseau de chaleur - annulation de la délibération du 15.12.2020 : Sur demande de Monsieur le Préfet, Le Conseil Municipal annule la délibération du 15.12.2020.

14: Réseau de chaleur - demande d'adhésion : Le Conseil Municipal, à main levée et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'adhésion au réseau de chaleur mis en place par la CCDS pour en faire bénéficier la Maison de la Jeunesse et les futurs ateliers municipaux, à en devenir client et à signer tout document en rapport avec ce dossier.

15: Département du Pas-de-Calais - Itinéraires de randonées: Le Conseil Municipal considérant l'intêret que présentent pour la pratique de la promenade et/ou de la randonnée ce chemin ; donne son accord au nouveau tracé des itinéraires de Grandes Randonnées de Pays GRP du Boulonnais et du Haut-Pays; s'engage à permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir l'itinéraire; autorise la réalisation du balisage et de la signalétique; émet un avis favorable à l'inscription au PDIPR du tronçon n°16.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2021

1 : Vote des taux d'imposition – fiscalite directe locale 2021 : Le Conseil Municipal, à main levée et à l'unanimité, adopte les taux proposés sans augmentation : taxe foncière « bâti » : 48.85 % (incluant la part départementale) et taxe foncière « non bâti » 55.39 %.

2 : Budget principal 2021 : Après en avoir débattu, à l'unanimité et à main levée, le Conseil Municipal adopte par chapitre sans opération, ce budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes
à l'exception de l'article 6574 du chapitre 65 qui a été adopté à l'unanimité mais par 21 voix « pour », les présidents concernés n'ayant pris part ni au vote ni au débat à l'énoncé du vote de leur subvention.

3 : Vote des redevances – eau et assainissement collectif 2021 : A l'unanimité et à main levée, le Conseil Municipal, décide de voter les redevances pour l'année 2021.

4 : Budgets annexes – assainissement, eau et spanc 2021 : A l'unanimité et à main levée, le Conseil Municipal adopte par chapitre sans opération ces budgets qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

5 : **Vote des subventions de fonctionnement aux associations 2021** : Le Conseil Municipal, à main levée et à l'exception des présidents concernés qui n'ont pris part ni au vote ni au débat et ont quitté la séance pendant le débat de cette question adopte et décide du versement des subventions aux associations (tableau joint), soit 21 voix « pour », «0» voix contre et 0 abstention.

6 : Département du pas de calais – subvention – clocher de l'eglise Saint-Sauveur : A l'unanimité et à main levée, le Conseil Municipal accepte la subvention attribuée par le Conseil Départemental du Pas de Calais de 249 522 €.

7 : Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais - TCCFE – avenant n° 1 : Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à main levée et à l'unanimité, décide de fixer la fraction du produit de la TCCFE qui sera perçue par la FDE 62 sur le territoire de la commune et reversée à la ville de Desvres à 95 %.

8 : Caisse d'allocations familiales - demande de subvention : Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à main levée et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible pour ce projet et à signer tout document y afférent.

9 : Actif communal - sortie de 3 biens : Le Conseil Municipal, à main levée et à l'unanimité accepte la radiation de l'inventaire communal des trois aquarelles réclamées par les ayants droit de Georges Martel recensées dans l'actif communal, autorise Monsieur le Maire à faire les écritures comptables de sortie d'actif et leur restitution aux mêmes ayants droit.

10 : Communauté de Communes de Desvres-Samer - Loi d'orientation des mobilités : Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à main levée et à l'unanimité émet un avis favorable au transfert de la compétence AOM à la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

11 : Communauté de Communes de Desvres-Samer - Pacte de gouvernance : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à main levée et à l'unanimité émet un avis favorable au projet de pacte de gouvernance présenté en séance et joint en annexe.

Vous pouvez retrouver ces comptes rendus dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.ville-desvres.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Samedi 19 juin : Fête de la musique - place Léon Blum par la Comité des fêtes.

Du 7 juillet au 6 août : CLSH et CAJ d'été.

Mercredi 14 juillet : Fête Nationale - place Léon Blum, stade municipal.

du 7 au 30 Juillet : Opération "Une ville en mouvement" par le service culturel de la ville de Desvres.

19 Juillet : Festival de la Côte d'Opale - complexe sportif du Pilbois avec le groupe "Les innocents"

Dimanche 22 août : Tournée d'été de la région des Hauts-de-France - Place Léon Blum.

Dimanche 22 août : 30ème Rallye du boulonnais - place Léon Blum entre 11h00 et 13h00.

D'autres manifestations pourraient venir se greffer à celles-ci. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la ville : www.ville-desvres.fr et la page facebook : villededesvres pour vous tenir informés

I.S.S.N N° 1161-1923

Conception et rédaction : Mairie de Desvres
Photos : Mairie de Desvres, élus locaux et associations locales
Impression : desvres impression

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

CINE DESVRES

Le cinéma est de nouveau ouvert !

Nous sommes heureux de vous retrouver

Tarif plein : 6€
Tarif réduit : 4,50€

Consultez le programme complet sur le site internet de la commune www.ville-desvres.fr

Adresse : Ciné-Desvres : 8, rue Victor Lengagne
B.P 28 - 62 240 DESVRES - 03.21.32.08.41

médiathèque municipale

19, rue des Potiers - 62240 DESVRES - 03 21 10 04 40
Mail : mediatheque@ville-desvres.fr

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE L'ESPACE MULTIMEDIA

Mardi : 10h -12h / 16h - 19h
Jeudi : 14h - 18h
Vendredi : 14h - 19h
Mercredi : 10h -12h / 14h - 18h
Samedi : 10h -12h / 14h - 18h

DVD - LIVRES - CD AUDIO
CD ROM disponibles
Gratuité moins de 16 ans
Adulte : 10€ par an
Facebook:médiathèquedesvres

Catalogue en ligne : www.mediatheque-desvres.fr
Cinéma en ligne : www.mediatheque-numérique.com